

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021 à 18H30****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 23 novembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASANG, Yves GACON, Eric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER  
Daniel BERTHUCAT à Tony BERNARD  
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON  
Michel GONIN à Rachel BOURNIER  
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Didier CORNET  
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ  
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON  
Sylvain HERMAN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Taya ADJIMI à Hélène BOUDON  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Bernard LORTON, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**CRÉANCES ÉTEINTES  
(BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ESPACE D'ACTIVITÉS)**

**Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

14

Total votants :

53

Vu les états de liquidation établis par le comptable du trésor pour le Budget principal et le Budget annexe Espaces d'Activités, mentionnant le nom des débiteurs, les références des titres et le montant total des créances ;

Ces créances, dont les pièces justificatives sont à la disposition de l'Assemblée, sont :

**Budget Principal :**

Désignation	Imputation	Etat trésorerie	Validation
Budget principal –Créances éteintes	6542	1 906,36 €	1 906,36 €

**Budget Espaces d'Activités :**

Désignation	Imputation	Etat trésorerie	Validation
Budget Espaces Activités–Créances éteintes	6542	6 358,38 €	6 358,38 €

Le rapporteur informe l'Assemblée que le comptable du trésor ne peut plus procéder au recouvrement en raison soit d'une décision de justice annulant la dette, soit parce que l'entreprise est fermée ou dissoute.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les créances éteintes indiquées ci-dessus pour un montant global de **8 264,74 euros**.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 39

Représentés : 14

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

